

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**EN DATE DU 8 JUILLET 2026 A 19H00**

L'an deux mille vingt-six, le huit juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Courlandon dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale, sous la présidence de Monsieur BARENTON Jean-Philippe, maire.

Étaient présents : BARENTON Jean-Philippe, SAM OK Audrey, TOURY Samuel, BEREAX Aude, GRASSER Hélène, HIRSON Sonia, LUTHIER Claudia, MOREL Patrice, NOTA Marylène, ROUX AUBRY Benjamin, TEKIELA Ludovic

Étaient excusés :,

Était absente

Madame HIRSON Sonia a été nommée secrétaire de séance.

## **I – LECTURE DU DERNIER COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 MAI 2026**

Après lecture du compte rendu de la précédente réunion du conseil du 12 mai 2026, aucune remarque n'a été formulée. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité

## **II – POINT SUR L'ASSEMBLEE CITOYENNE**

### **1) Impasse « Les Patrouilles »**

Lors de l'assemblée citoyenne, il a été demandé aux habitants comment nommer l'impasse lieu-dit « Les Patrouilles ». Une majorité des habitants ont opté pour nommer ce lieu-dit « Impasse Bruno Cattarin » en hommage au 1<sup>er</sup> centenaire du village de Courlandon.

### **2) Aire de jeux et structure sportive**

Projet en cours de réflexion

La prochaine réunion de l'assemblée citoyenne est prévue le 9 octobre 2026 à 20h00

## **III – DELIBERATION : AVENANT CONVENTION ASSOCIATION « AMIS DES BETES »**

Une convention a été signée le 26 mars 2024 avec le refuge « Amis des bêtes » de Ormes.

L'association informe la commune qu'elle augmente sa tarification. Celle-ci passera de 0,70 € à 1 € par habitant et par an avec une application rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Une nouvelle convention est à signer.

Le conseil décide de se renseigner sur le fonctionnement de l'association et prendra une décision lors d'un prochain conseil.

## **IV – DELIBERATION : DESIGNATION D'UN MEMBRE TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT QUI REPRESENTERONT LA COMMUNE AU SEIN DE LA CLECT**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des impôts, notamment l'article 1609 nonies C IV,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la communauté urbaine du Grand Reims,  
Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du conseil communautaire de la communauté urbaine du Grand Reims,  
Vu les statuts de la communauté urbaine du Grand Reims,  
Vu la délibération n°CC-2017-26 du 19 janvier 2017 portant création, entre la communauté urbaine du Grand Reims et les communes membres, de la commission locale d'évaluation des charges transférées,  
Considérant que ladite commission est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées, chaque commune disposant au moins d'un représentant,  
Considérant que le renouvellement des conseils municipaux consécutif aux élections des 15 mars et 22 mars 2026 entraîne le renouvellement des membres de la commission locale d'évaluation des charges transférées,  
Vu la délibération n°CC-2026-36 du 30 avril 2026 portant sur la désignation des membres par les conseils municipaux,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DECIDE de désigner :

- Monsieur Jean-Philippe BARENTON membre titulaire
- Monsieur Samuel TOURY membre suppléant

## **V – DELIBERATION : NOMINATION DE 5 MEMBRES DU CONSEIL POUR LE CONTROLE DE LA LISTE ELECTORALE**

Conformément aux dispositions de l'article L19 du code électoral, modifié par la loi n°2025-444 du 21 mai 2025 et de l'article R7 du code électoral, une commission de contrôle doit être instaurée dans chaque commune par arrêté préfectoral.

Dans les communes de plus et moins de 1 000 habitants, les règles de composition de la commission de contrôle varient en fonction du nombre de listes ayant obtenu des sièges au conseil municipal.

La commune de Courlandon où deux listes ont obtenu des sièges.

La commission est composée de cinq conseillers municipaux désignés comme suit :

- Trois conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu, lors du dernier renouvellement, le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission
- Deux conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu, lors du dernier renouvellement, le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission.

Par conséquent, Monsieur le Maire propose :

- Liste majoritaire : Agir pour Courlandon
  - Madame LUTHIER Claudis
  - Madame BEREUX Aude
  - Monsieur TEKIELA Ludovic
- Seconde liste : Continuons ensemble
  - Monsieur MOREL Patrice
  - Madame HIRSON Sonia

Après en avoir délibéré et à l'unanimité désigne à la commission de contrôle des listes électorales :

- Madame LUTHIER Claudia
- Madame BEREUX Aude
- Monsieur TEKIELA Ludovic
- Monsieur MOREL Patrice
- Madame HIRSON Sonia

#### **VI – DELIBERATION : PROGRAMMATION DE TAVAUX DE VOIRIE**

Ce point sera étudié lors d'un prochain conseil.

#### **VII – DELIBERATION : DEVIS POUR LES PANNEAUX D'INFORMATION PANNEAU POCKET**

Un devis de panneaux avec impression « Panneau Pocket » a été demandé. Le devis s'élève à 965,00 € HT.

Après réflexion, le conseil considère que ce n'est pas utile et ne donne pas suite au devis.

#### **VIII – DELIBERATION : IMPASSE BRUNO CATTARIN**

Monsieur le Maire fait le point avec l'ensemble du conseil et après en avoir délibéré et vote (11 pour) décide de nommer cette impasse « Impasse Bruno Cattarin ».

#### **IX – DELIBERATION : CREDIT SUPPLEMENTAIRE POUR L'ACHAT DU BROYEUR**

Monsieur le maire informe le conseil qu'il n'a pas été prévu assez de crédits au budget pour l'achat du broyeur. Un virement de crédit est nécessaire.

#### **COMPTES DEPENSES**

| <b>Imputation</b> | <b>Nature</b>                                          | <b>Ouvert</b> | <b>Réduit</b> |
|-------------------|--------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| 21 / 2157 / 10022 | Autres installations, matériel et outillage techniques | 300.00        |               |
| 23 / 231 / 10036  | Immobilisations corporelles en cours                   |               | 300.00        |
|                   |                                                        |               |               |
| <b>Total</b>      |                                                        | 300.00        | 300.00        |

#### **X – OUVERTURE DE CREDITS POUR LA REMISE EN CONFORMITE DE L'APPARTEMENT ET DE LA MAIRIE**

Monsieur Le Maire informe qu'une étude est en cours pour la remise en conformité de l'appartement qui sert aux associations et de la Mairie.

La première étape est la conformité de l'électricité. Un devis a été demandé.

La deuxième étape est de déclarer l'appartement en ERP (dossier en cours)

La troisième étape est d'étudier tous les travaux nécessaires et d'établir les dossiers de demande de subvention.

Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord pour l'ouverture de crédits d'un montant de 5 000 euros afin de couvrir les frais de remise en état de l'électricité

## **XI – REGLEMENT DU CIMETIERE**

Monsieur le Maire souhaiterait un groupe travaille sur le cimetière afin de recenser l'état des concessions, d'établir un règlement et étude pour l'agrandissement.

Monsieur MOREL Patrice pour l'étude de l'agrandissement, Madame GRASSER Hélène sur les concessions.

Monsieur BARENTON travaille sur le règlement.

## **XII – RECENSEMENT DE LA POPULATION**

Monsieur le maire que du 21 janvier au 20 février 2027 se déroulera le recensement de la population.

Pour cela, la commune recherche un coordonnateur et un agent.

Christelle Turlin se propose d'être le coordonnateur et Madame MOREL Antonia l'agent recenseur.

Le conseil municipal donne son accord.

## **XIII – COMPTES-RENDUS DES ACTIONS DONNEES**

- 1) Suite territoriale : création d'une messagerie professionnelle et sécurisée pour la commune, l'ensemble des conseillers et la secrétaire de mairie
- 2) Projet : création de l'entête de Courlandon avec un logo. Samuel TOURY présente le projet
- 3) 14 juillet : prévoir une composition avec des fleurs vivaces de saison. Claudia LUTHIER se charge d'aller la chercher chez Servifleurs à Fismes.  
Présentation du déroulement de la cérémonie. Rendez-vous à 11h devant la mairie
- 4) Conseil de jeunes : présentation du principe
- 5) Rendez-vous avec l'organisme CPRF pour le projet de reboiser la parcelle de Courlandon  
Une étude est en cours avec intégration d'un projet avec l'école

## **XIV – COMPTES-RENDUS AUX DIFFERENTES REUNIONS**

- 1) Samuel TOURY a participé à une réunion avec le Service Mobilité Grand Reims. Le Grand Reims veut équiper toutes les gares et haltes ferroviaires d'emplacements sécurisés pour les vélos (box avec fermeture d'un porte et cadenas)
- 2) Conseil d'éducation d'orientation du Grand Reims :
  - Cours d'école : plan de végétalisation. Faire des ilots de fraîcheurs (budget flexible en fonction des besoins des cours d'école)
  - Plan de sureté : en 2027 toutes les écoles seront équipées
  - Rappel sur le processus des dérogations scolaires

## **XV – QUESTIONS DIVERSES**

- 1) La rédaction d'une information aux habitants pour rappel concernant le bruit, l'élagage des haies, le recensement militaire, les déclarations de travaux, l'entretien des concessions de cimetières sera proposé lors du prochain conseil
- 2) Il faut régler le miroir rue Nicolas de Fougères.

Le prochain conseil municipal est prévu le 15 septembre 2026 à 19h00

La séance est levée à 22h15

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Mr BARENTON Jean-Philippe |  |
| Mme BEREAX Aude           |  |
| Mme GRASSER Hélène        |  |
| Mme LUTHIER Claudia       |  |
| Mme HIRSON Sonia          |  |
| Mr MOREL Patrice          |  |
| Mme NOTA Marylène         |  |
| Mr ROUX-AUBRY Benjamin    |  |
| Mme SAM OK Audrey         |  |
| Mr TEKIELA Ludovic        |  |
| Mr TOURY Samuel           |  |